



COMITE DIRECTEUR

Visio-conférence du 6 Octobre 2020

début à 20h30 – fin à 21h40

Déroulé de la Visio:

Rôle et importance du Comité Directeur

Rôle et présentation du bureau au Codir

Présentation de l'organigramme + Vote du bureau

Les commissions et appel à candidatures



	dept	NOM	PRENOM	date d'entrée	date de sortie	Visio du 6 octobre Prévision présence			Pouvoir
						Présent	Absent	Excusé	
1	72	ALLAIRE	OLIVIER	26/09/2020				X	
2	44	BERTHAUD	GAELE	26/09/2020		X			
3	49	CHASLES	JEROME	26/09/2020		X			
4	44	CLAQUIN	MIKAEL	26/09/2020		X			
5	72	DAVY	BRIGITTE	26/09/2020		X			
6	44	ERMINE	CLAIRE	26/09/2020			X		
7	72	ESTADIEU	ERIC	26/09/2020		X			Olivier Allaire
8	44	EVENO	PIERRICK	26/09/2020		X			
9	44	GANDRIAU	MAXIME	26/09/2020		X			
10	44	JOLY	ESTELLE	26/09/2020		X			
11	49	LEMBERT	RENE	26/09/2020		X			
12	44	MATHIEU	JEAN-PAUL	26/09/2020			X		
13	85	MICHON	GUILLAUME	26/09/2020		X			Mathilde Saget
14	49	MOUSSION	CHARLOTTE	26/09/2020		X			
15	44	NIVARD	CELINE	26/09/2020		X			
16	44	RAULT	MIKAEL	26/09/2020				X	
17	44	RAYNARD	MARYSE	26/09/2020		X			Mikael Rault
18	44	SAGET	MATHILDE	26/09/2020				X	
19	85	SEVESTRE	ERIC	26/09/2020		X			
20	49	TRETON	XAVIER	26/09/2020		X			
21	53	TROCHON	ADELAIDE	26/09/2020		X			
22	85	ULYSSE	JEAN-CLAUDE	26/09/2020		X			
23									

23 VOIX DONT 3 POUVOIRS
 LE CODIR PEUT DÉLIBÉRER



1^o RÔLE ET IMPORTANCE DU COMITÉ DIRECTEUR

Mot du président:

Nous sommes tous bénévoles, tous avec nos idées, nos points de vues.

Nous devons tous composés avec nos vies, nos contraintes, nos disponibilités.

On aura le droit de ne pas être d'accord, nous devons être tolérant et rester à l'écoute des uns et des autres.

L'intérêt commun et le développement de notre sport restent les principales préoccupations du comité directeur du comité régional.

Le comité directeur vie au fils des rencontres et des échanges.

On n'a pas les mêmes panaches, mais on a la même passion.



1^o RÔLE ET IMPORTANCE DU COMITÉ DIRECTEUR

Les compétences du comité régional sont la déclinaison des statuts validés par l'assemblée générale.

Le comité directeur est force de propositions et d'échanges dans la politique et la vie sportive régionale.



1° RÔLE ET PRÉSENTATION DU BUREAU

Le bureau assure la mise en œuvre de la politique du comité régional, prend toute mesure d'administration générale et rend compte au comité directeur dont il prépare les réunions et fixe l'ordre du jour.

Il décide des cas non prévus et des cas d'urgence, sous réserve de ratification par le comité directeur lors de sa réunion suivante.

Le bureau se réunit, sans condition de quorum, chaque fois qu'il est convoqué par le président. Les séances du bureau sont dirigées par le président ou, en son absence, par un membre du bureau qu'il désigne.

Le vote par procuration n'est pas admis au sein du bureau.

Le président du comité régional peut inviter à assister au bureau toute personne dont les compétences peuvent être utiles au bon déroulement des travaux.

Il est tenu procès-verbal des séances du bureau. Les procès-verbaux sont conservés au siège du comité régional.



1^o RÔLE ET PRÉSENTATION DU BUREAU

Organigramme du bureau proposé au comité directeur :

Président : Guillaume MICHON
Vice-présidente : Estelle JOLY

Trésorier : Pierrick EVENO
Vice-trésorière : Gaële BERTHAUD

Secrétaire-générale : René LAMBERT
Vice-secrétaire : Mathilde SAGET

**La composition du bureau a été faite
afin de respecter la parité
conformément aux statuts du Coreg**

Vote du comité directeur :
Contre: 0
Abstention : 1 – M.GANDRIAU

Aide aux licences : Brigitte DAVY



2° LES COMMISSIONS

Pour l'accomplissement des missions du comité régional, le comité directeur institue et supprime les commissions dont il a besoin, dont **au moins une commission médicale, une commission des arbitres et une commission de surveillance des opérations électorales**.

A l'exception de la commission de surveillance des opérations électorales dont la composition et les missions sont fixées à l'article 25 des présents statuts, **la composition et les missions des commissions sont fixées par délibération comité directeur qui en nomme les membres et les révoque**.

Lors de cette même délibération, le comité directeur désigne le président de la commission considérée ou confie cette tâche à la commission elle-même.

Sauf s'agissant de la commission de surveillance des opérations électorales, **chaque commission comprend au moins un membre issu du comité directeur**.



LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

Commission régional d'Arbitrage (CRA) cra@escrime-pdl.org

1 représentant CDA de chaque département + 1 arbitre de chaque arme de niveau régional minimum

Commission médicale régionale medical@escrime-pdl.org

1 médecin référent pour le Comité Régional et des licenciés avec des compétences médicales

Commission surveillance électorale

Constitué lors des AG électorales. Soutenu par le secrétariat du comité régional



LES AUTRES COMMISSIONS

Escrime Artistique – artistique@escrime-pdl.org

Matériels – materiel@escrime-pdl.org

Discipline et juridique

Formation et emploi

Aides régionales et PSF – aides-psf@escrime-pdl.org

Sélections

Développement de l'escrime en milieu Scolaire (DEMS)

Communication

Comité d'organisation fête des jeunes – coorg-fdj@escrime-pdl.org



POINT RENTREE - LICENCES

Licences au 31 septembre 2020 : 775
(906 au 08/10/2020)

2018/2019 : 714

2019/2020 : 911

Plutôt une bonne rentrée par rapport à la situation sanitaire.

La tendance sera la visibilité à fin octobre puis novembre.

